

République Française .
Département de la Marne
Arrondissement de REIMS
Commune de Prosnes

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL 2026/2032

COMMUNE DE PROSNES

SEANCE DU 08 juin 2026

Date de la convocation : 01 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le huit à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Francis Munier, Maire.

Membres présents :

Mesdames et Messieurs : Francis Munier, Sylvie L'Huillier, Stéphanie Keyser, Ludovic Gabrelle, Lionel Mougneau, Solène Nicot, Florent Raquillard, Nadège Gavrois, Frédéric Cottet, Philippe Soter, Françoise Drouet

Secrétaire de séance :

Madame Françoise DROUET

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) est atteint ; la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Désignation du prochain secrétaire de séance
- Approbation du procès verbal de la réunion du 27 avril 2026
- Délibération fixant le prix de la location du terrain au Château d'eau à Monsieur Frédéric Cottet

Questions diverses :

- Commission liste électorale
- Création d'un foyer pour les jeunes
- Sécurisation de la maison Hachette (rue du Médecin)
- Travaux effectués et à venir

Désignation du prochain secrétaire de séance

Le secrétaire de séance sera désigné en début de séance

Approbation du Procès Verbal du 27 avril 2026

Le Procès Verbal de la réunion du 27 avril 2026 a été approuvé à la majorité des membres présents.

2026_12 : Délibération fixant le prix de la location du terrain au Château d'eau à Monsieur Frédéric Cottet

Monsieur COTTET Frédéric avait sollicité en avril 2026, une éventuelle location de parcelles pour le parage de ses chevaux.

Le conseil après en avoir délibéré :

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	0	11	0	0	0

Accepte à l'unanimité des membres présents et représentés le principe de la location tant sur la surface (10314m2) que sur le montant de cette location de 300 €/an.

La location des parcelles se décompose comme suit :

ZH1 et ZH 2.

Une convention va être établie en ce sens.

Monsieur le Maire se charge de faire signer les documents afférents à cette délibération.

Questions diverses :

- **Commission liste électorale**

Un arrêté doit être prit concernant la « commission liste électorale ».

Les personnes retenues sont les suivantes : Mesdames Stéphanie Keyser, Solène Nicot et Françoise Drouet et Messieurs Florent Raquillard et Philippe Soter.

- **Création d'un foyer pour les jeunes**

Une étude faite par Monsieur Frédéric Cottet et présentée aux conseillers municipaux. Après concertation entre les membres du conseil, il a été proposé d'en faire part par courrier/retour ou autres moyens aux habitants du village afin d'évaluer le nombre d'enfants susceptibles d'être intéressés par ce projet.

- **Sécurisation de la maison Hachette (rue du Médecin)**

Monsieur le Maire s'occupe de résoudre le problème

- **Travaux effectués et à venir**

Monsieur le Maire informe que la commune a reçu dernièrement 24 000 € de la DETR pour le financement du City Stade

Le revêtement du sol du City Stade devrait prochainement être effectué.

Les terrains de pétanque seront prochainement commencés.

Le Conseil Municipal n'étant pas satisfait du résultat du revêtement du parking demande à ce qu'il soit ré exécuté comme il était attendu à l'origine.

Un candélabre et une caméra supplémentaire seront installés prochainement.

Tour de table :

Monsieur Lionel Mougneau propose un repas champêtre le 14 juillet au Foyer Rural afin de réunir les Prosnois pour un moment convivial. Chacun apporte son panier repas. Des barbecues seront mis à disposition.

Il informe que l'association « Ensemble pour Prosnes » remercie tous les participants qui ont œuvrés pour l'organisation de la brocante.

Monsieur Frédéric Cottet nous fait part de la demande de madame Urbaniak pour qu'il soit élagué le pin se trouvant devant chez elle et elle demande pourquoi la pelouse n'est pas tondu près de chez elle.

Madame Stéphanie Keyser nous fait part du souhait de certains villageois de faire passer le bus du Grand Reims dans notre village

Une commission a été mise en place ce jour pour s'occuper de ce projet.

Mesdames Françoise Drouet, Stéphanie Keyser, Sylvie L'Huillier et messieurs Ludovic Gabrelle et Philippe Soter se réuniront pour mettre en œuvre ce projet.

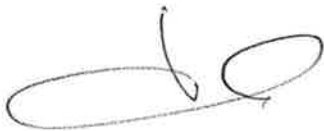
Monsieur Florent Raquillard sollicite que la mairie prenne une adhésion au C M N E (Gravière de Val de Vesle) afin que la commune et ses habitants profitent d'un prix réduit lors de leur passage.

Monsieur Ludovic Gabrelle demande qu'un arrêté municipal soit instauré pour demander aux habitants du village de procéder au nettoyage de leurs trottoirs.

Pour info : La porte de l'ancienne caserne des pompiers sera installée rapidement.

Tous les sujets sont épuisés, le Maire lève la séance à 22 h 15

La secrétaire de séance



Monsieur le Maire,
Le Maire,
Francis MUNIER

